



Ethno Médecine Chinoise

96, rue du Mont St Pierre 51430 - TINQUEUX
 tel : 03.26.04.29.12 / 06.07.27.03.29
 contact@emctinqueux.com

TINQUEUX

Association loi 1901, inscrite à la sous-préfecture de Reims, sous le numéro 9989

bulletin d'inscription année 2019/2020

calendrier :

sur www.emctinqueux.com

nom :

prénom :

sexe: masculin féminin

adresse :

CP : ville :

courriel :

tel portable :

tel fixe:

mon année
de naissance

si certificat médical obligatoire :
je fournis (voir au dos)

- certificat médical
- attestation

daté(e) du :

Toutes les pratiques sont sous
la responsabilité de l'adhérent
assurance personnelle conseillée

à tout moment, vous disposez d'un droit d'accès,
de modification, de rectification et de suppression
des données vous concernant
(art.34 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978)

imprimé par nos soins
ne pas jeter sur la voie publique

je m'inscris et je règle* : (Détail à droite)

- en espèces (tarif annuel)
- par 1 chèque
- par 3 chèques

chèques au nom de association EMC Tinquex

date et signature :

Cocher les activités choisies	pour une pratique	Montant à régler*	* pour une seule pratique : noter son montant sur sa ligne dans la colonne « à régler »		
<input type="checkbox"/> Do In	240.00 €	€			
<input type="checkbox"/> Yoseikan Budo***	200.00 €	€	* Pour 2 ou 3 pratiques : toujours noter comme tarif de base celui de la ligne la plus haute. noter + 50.00 € sur chaque ligne d'activité complémentaire noter total et règlement en bas		
<input type="checkbox"/> Kenjutsu	190.00 €	€	Si règlement par 3 chèques : (Montants des chèques dans le tableau inférieur)		
<input type="checkbox"/> Qi Gong de bien-être	190.00 €	€	le premier chèque est encaissé à l'inscription, les suivants au début de chaque trimestre.		
<input type="checkbox"/> Qi Gong traditionnel	165.00 €	€			
<input type="checkbox"/> Qi Gong dynamique Kiko	165.00 €	€			
<input type="checkbox"/> Tai chi chuan	160.00 €	€	Chèque 01	Chèque 02	Chèque 03
<input type="checkbox"/> Yoga	160.00€	€			
<input type="checkbox"/> Yoseikan Budo*** -18 ans	150.00 €	€			
Date du règlement :	<input type="checkbox"/> espèces <input type="checkbox"/> 1 chèque	€ ou €	€	€	€

pratique principale	pour 1 pratique*	pour 2 pratiques*	pour 3 pratiques*	Chq 01	Chq 02	Chq 03
Do In (licence incluse)	240.00 €			110.00 €	75.00 €	65.00 €
		290.00 €		130.00 €	90.00 €	80.00 €
			340.00 €	160.00 €	100.00 €	90.00 €
Yoseikan Budo *** lundis et samedis (licence incluse)	200.00 €			80.00 €	70.00 €	60.00 €
		250.00 €		90.00 €	90.00 €	80.00 €
			300.00 €	110.00 €	100.00 €	100.00 €
Kenjutsu ou Qi Gong de bien-être	190.00 €			90.00 €	60.00 €	50.00 €
		240.00 €		110.00 €	75.00 €	65.00 €
			290.00 €	135.00 €	90.00 €	75.00 €
Qi Gong dynamique Kiko (licence incluse) ou Qi Gong traditionnel	165.00 €			75.00 €	55.00 €	45.00 €
		215.00 €		100.00 €	70.00 €	55.00 €
			265.00 €	120.00 €	85.00 €	70.00 €
Tai chi chuan ou Yoga	160.00 €			77.00 €	50.00 €	43.00 €
		210.00 €		100.00 €	67.00 €	53.00 €
			260.00 €	120.00 €	82.00 €	68.00 €
Yoseikan Budo*** -18 ans	150.00 €			60.00 €	50.00 €	50.00 €

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

secret médical : ne pas remplir ce **↑ questionnaire original ↑**
(qui fait partie du bulletin d'inscription) en faire une copie, la remplir et la conserver

Yoseikan Budo : certificat médical obligatoire chaque année, qui le cas échéant, précise l'aptitude à la compétition.

Pour les autres licenciés : à partir de 2018, les certificats médicaux peuvent être valables 3 ans **au départ** : il est présenté un **certificat médical de moins d'un an**, (sa date est la date de base de la validité, et non celle de la licence), qui le cas échéant, précise l'aptitude à la compétition. **puis les 2 années suivantes**, il faut répondre personnellement au questionnaire de santé **QS-SPORT** qui n'est pas à fournir. S'il est répondu « NON » à toutes les questions, alors remplir, signer et fournir à EMC la présente attestation ↓ **sinon, le certificat médical est obligatoire.**

Pour les activités pratiquées en loisir : par prudence, contrôler que toutes les réponses sont « NON », sinon, consulter son médecin, la possibilité de pratiquer étant sous la seule responsabilité de l'adhérent.



ATTESTATION QUESTIONNAIRE MEDICAL (licence sportive)

Vu le Code du Sport Article A. 231-1 et son Annexe 11-22

Je soussigné(e) M / Mme

Dans le cadre de mon adhésion, et de ma licence, pour la pratique des arts martiaux au sein de l'association EMC :

j'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

je fournis un certificat médical datant de moins d'un an.

Pour les mineurs

Je soussigné(e) M/Mme

en ma qualité de représentant légal de

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

il/elle fournit un certificat médical datant de moins d'un an.

Je suis informé que la responsabilité de EMC ne peut être recherchée en cas d'inexactitude lors du renseignement du formulaire.

Fait à

le

Signature de l'adhérent(e)